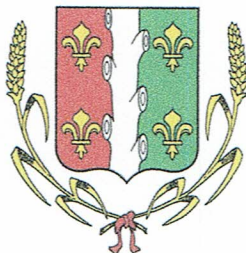


MAIRIE
DE
GRÈGES



Le conseil municipal s'est réuni le 5 novembre 2021 sous la présidence de Monsieur Daniel LEFEVRE, maire de Grèges.

DECISIONS PRISES :

-Approbation du bilan financier de l'ASLG pour les activités périscolaires (cantine, garderie) 2020-2021.

-Accord de principe pour l'extension du cimetière.

-Avis défavorable à l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la commune et sur les espaces limitrophes.

-Acquisition d'une étuve.

-Rénovation énergétique du groupe scolaire : les devis de la société GL ELECTRIC sont acceptés :

Montant de la dépense : 321.84€HT soit 386.21€TTC ;

Montant de la dépense : 311.43€HT soit 373.72€TTC.

Le maire
Daniel Lefèvre

